

Engagement indispensable ! Quatre éléments clés pour une collaboration réussie entre les gouvernements municipaux et les organisations communautaires pour mettre fin à la VFG

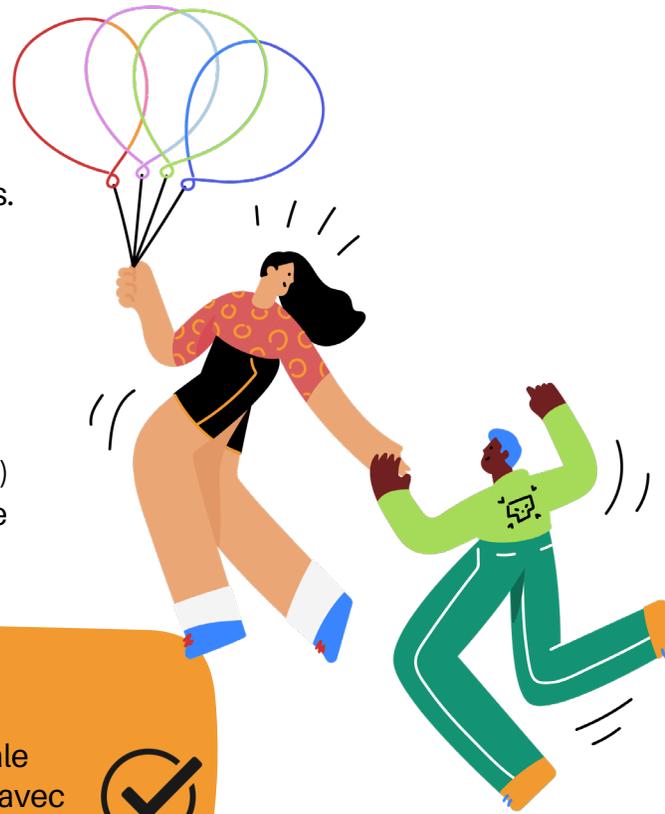


La violence fondée sur le genre (VFG) a des répercussions négatives sur la santé, l'économie et la société dans toutes les collectivités du Canada. La collaboration entre les gouvernements municipaux et les organisations communautaires fait partie intégrante de la lutte contre la VFG. Nous soulignons l'importance de cette collaboration à l'aide de *L'union fait la force : trois raisons pour lesquelles les gouvernements municipaux et les organisations communautaires doivent collaborer pour mettre fin à la VFG.*

Bien que les partenariats puissent prendre différentes formes et évoluent au fil du temps, toutes les collaborations réussies reposent sur quatre éléments fondamentaux :

1. Respect et reconnaissance de l'expertise et des limites de chacun

- Les organisations communautaires sont des experts ayant établi de précieuses relations de confiance avec les communautés. Elles possèdent des connaissances approfondies sur la prévention de la violence et sur la nécessité d'apporter un soutien diversifié aux survivant.e.s.
- Les gouvernements municipaux peuvent concevoir et mettre en œuvre des mécanismes qui garantissent la sécurité de tou.te.s les membres de la collectivité grâce à des ressources et à du financement supplémentaires.
- Les gouvernements municipaux et les organisations communautaires sont confrontés à des contraintes (financières, capacités limitées, épuisement professionnel) et à des facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sur la collaboration.



CONSEIL PRATIQUE

Pour vous assurer de **bien comprendre les attentes et les capacités** des collaborateurs, organisez une discussion initiale sur ce que les parties peuvent apporter et sur les contraintes avec lesquelles elles doivent composer pour y parvenir.

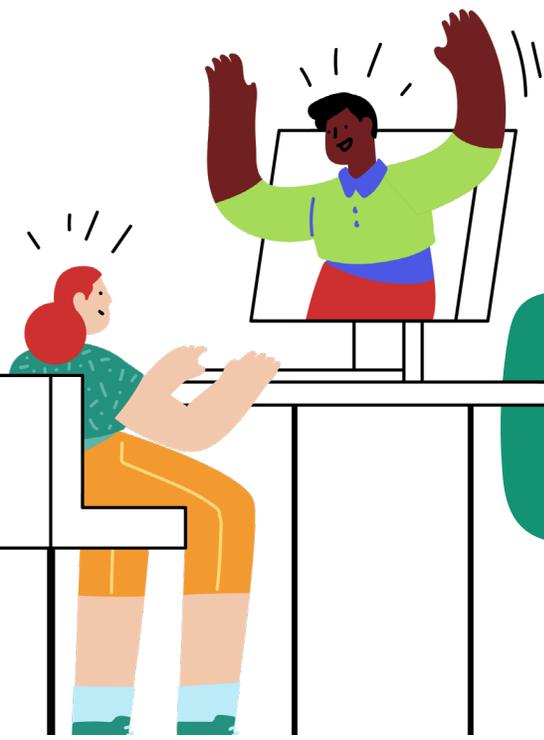


2. Engagement significatif et intentionnel

- La collaboration doit demeurer une priorité et ne doit pas s'essouffler avec le temps même si le rythme ralentit.
- Il est important de rester déterminé et de diriger en gardant le cap sur l'objectif ultime malgré les défis ou les revers.

CONSEIL PRATIQUE

Officialisez la collaboration par un accord (p. ex. un protocole d'entente) qui comprend des **objectifs réalistes à court et à long terme** ainsi que des **indicateurs pour mesurer les progrès.**



3. Confiance, transparence et responsabilité mutuelle

- Ayez confiance en votre capacité respective à mener ou à soutenir des initiatives.
- Créez des espaces sécuritaires pour dialoguer, échanger des idées et tenir des conversations honnêtes afin de responsabiliser les personnes qui contribuent au partenariat.



CONSEIL PRATIQUE

Passez régulièrement en revue les **objectifs communs et les progrès accomplis** en faisant preuve d'honnêteté et de transparence (p. ex. « progressons-nous tout en nous adaptant aux nouvelles priorités? »)



4. Un engagement fort pour mettre fin à la VFG

- Comprendre qu'il n'existe pas de solution « simple » pour mettre fin à la VFG; des changements structurels et sociaux sont nécessaires à tous les niveaux de la société.
- Grâce à la collaboration, le changement est possible.



CONSEIL PRATIQUE

Axez les principaux objectifs du partenariat sur une vision commune : **des collectivités sécuritaires, exemptes de violence et d'oppression, qui font progresser l'égalité des genres et les droits de la personne.**



Pleins feux sur la collaboration

En 2022, la Ville de Laval a collaboré avec l'organisme d'hébergement *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (Regroupement)* pour recevoir la certification Milieu de travail sensibilisé. Informée et guidée par le *Regroupement*, la Ville de Laval a mis en place des mesures pour les survivant.e.s de violence domestique au sein de son personnel, reconnaissant ainsi que la violence ne reste pas dans les limites d'un foyer. Cela démontre que les employeurs tels que les gouvernements municipaux, en collaboration avec les groupes communautaires, peuvent créer un environnement plus sécuritaire dans lequel tout un chacun.e peut s'épanouir.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme de certification (en français seulement), visitez le <https://milieuxdetravailallies.com>.



Cette infographie a été produite dans le cadre du projet Femmes canadiennes en politique locale de la Fédération canadienne des municipalités, grâce à un financement du gouvernement fédéral accordé par l'intermédiaire de Femmes et égalité des genres (FEGC) et en partenariat avec le Réseau d'apprentissage du Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children.

Western  Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children
LEARNING NETWORK

FCM FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS



Women and Gender Equality Canada

Femmes et Égalité des genres Canada